

L'anthropologie maritime: un domaine en évolution: hors cadre traditionnel de l'anthropologie sociale

(Maritime anthropology: a dominion in evolution: a traditional non-category in social anthropology)

Geistdoerfer, Alette

CNRS. 27, rue Paul Bert. F - 94204 Ivry sur Seine

alietteg@mnhn.fr

Récep.: 07.03.06

BIBLID [1137-439X (2007), 29; 23-38]

Acep.: 25.10.06

L'anthropologie maritime est l'étude des spécificités techniques, sociales et culturelles des sociétés exploitant la mer. Pluridisciplinarité et prise en compte des échelles nationale et internationale sont obligatoires. Sont établis une typologie des sociétés maritimes et leurs particularités irréductibles et structurelles. Aux côtés d'une anthropologie maritime fondamentale, une anthropologie maritime "active" est mise en place et de nouveaux domaines de recherche.

Mots Clés: Anthropologie sociale. Sociétés maritimes. Systèmes techniques, sociaux et symboliques.

Itsasoa ustiatzen duten gizarteen espezifikotasun tekniko, sozial eta kulturalen azterketa da itsas antropologia. Diziplina aniztasuna eta eskala nazional zein nazioartekoa kontuan hartzea beharrezkoak dira. Itsas gizarteen topologia eta horren berezitasun ezin menderatuzkoak eta egiturazkoak finkaturik daude. Oinarrizko itsas antropologiarekin batera, beste itsas antropologia "aktibo" bat abiazen ari da, eta horrekin batera ikerketa esparru berriak ere.

Giltza-Hitzak: Antropologia soziala. Itsas gizarteak. Sistema teknikoak, sozialak eta sinbolikoak.

La antropología marítima es el estudio de las especificidades técnicas, sociales y culturales de las sociedades que explotan el mar. Pluridisciplinaridad y la toma en cuenta de las escalas nacionales e internacionales son obligatorias. Están establecidas una topología de las sociedades marítimas y sus particularidades irreductibles y estructurales. Junto a una antropología marítima fundamental, otra antropología marítima "activa" se pone en marcha así como nuevos ámbitos de investigación.

Palabras Clave: Antropología social. Sociedades marítimas. Sistemas técnicos, sociales y simbólicos.

Les Français, comparés à leurs voisins du nord : Anglais, Danois, Hollandais ou Norvégiens, bien qu'habitants un pays à quatre façades maritimes, ne sont cependant pas attirés par la mer, et ses "travailleurs" n'ont pas exercé leurs charmes sur la population française, hors le temps des vacances. C'est le mode de vie des terriens (ruraux ou citadins) qui impose des modèles largement transmis pour la vie de tous les jours, ce sont aussi ces modèles qui inspirent les activités de la plupart des artistes, des scientifiques, bien que la vie maritime, la pêche, le commerce, les voyages, aient connu un grand essor en France et bien que les communautés de marins, marins-pêcheurs, marins de commerce et de guerre soient à l'origine de cultures régionales particulières. Les Français, aujourd'hui, viennent au bord de la mer, pour les vacances, découvrent des "terres sauvages", admirent les vieux bateaux dans quelques musées et nettoient les plages quand elles sont salées ; ils ne veulent voir que la mer et un littoral tels que fabriqués par les marchands de tourisme balnéaire, "écologique" et ne cherchent même pas à connaître les populations maritimes qui en vivent et dont ils prennent souvent la place.

L'anthropologie maritime est un champ de recherche en anthropologie sociale qui aujourd'hui connaît une "identité" aux côtés des autres champs de recherche en anthropologie. Dans d'autres disciplines tout particulièrement les historiens et les juristes qui reconnaissent aussi un champ « Histoire maritime » et du droit maritime. Les uns et les autres, pour des raisons différentes les juristes car en France un code du travail en mer et un droit maritime existent aux côtés du code du travail et du droit civil et autres. Cette constitution d'un champ histoire maritime et du droit maritime est une reconnaissance de ce qui est, plus particulièrement en France, des spécificités de la vie, du travail, de l'histoire des communautés littorales et plus particulièrement des marins.

Depuis une trentaine d'années des ethnologues, réunis au sein d'une association - le CETMA et d'une équipe CNRS¹ ont étudié des communautés et des sociétés maritimes dans le monde entier, ont accumulé des connaissances publiées pour la plupart et ont justifié l'existence de ce champ, intitulé anthropologie maritime. Ainsi les études systématiques et les comparaisons sont possibles.

L'anthropologie maritime rend compte de la diversité et de la complexité des pratiques techniques, sociales, économiques, religieuses et symboliques mises en place par ceux, membres de sociétés maritimes, de groupes ou de communautés spécialisées qui, depuis plus ou moins longtemps, occupent, exploitent, s'approprient, se distribuent la mer et ses ressources.

La mer, son rivage et ses ressources présentent des particularités (variabilité, irrégularités, invisibilité, non contrôle de la reproduction, bornage impossible,

1. Le Centre d'ethno-technologie en milieux aquatiques CETMA, association savante, a été créé en 1972 au Muséum national d'histoire naturelle ; il possède une bibliothèque et édite des ouvrages collection Kétos-Anthropologie maritime.

L'équipe Techniques et culture-Anthropologie maritime CNRS-MNHN réunit des chercheurs et enseignants chercheurs historiens et ethnologues.

etc.) telles, que pour devenir marins ou pêcheurs, des hommes, des femmes, des communautés ont dû inventer des systèmes techniques, sociaux, économiques différents de ceux que les terriens ont mis en place pour occuper et exploiter un milieu stable et en partie contrôlable. Différents c'est-à-dire qu'ils ne sont pas des applications des techniques, des organisations ou des institutions terriennes à la vie et au travail en mer. L'anthropologie maritime ne se contente pas de définir et d'étudier les communautés et sociétés maritimes à partir des conditions de navigation, de pêche, de transports, de conflits, etc. mais elle s'intéresse à toutes les activités qui participent à la production halieutique, au commerce et à la guerre en mer - vente, distribution, transformation, consommation, à toutes les activités, institutions professionnelles et politiques qui participent de près aux activités maritimes et à leurs organisation et développement. Elle permet ainsi de mettre en évidence les notions opératoires de : " valeurs d'usage, des patrimoines maritimes " (zones de pêches et connaissances), "modes de gestion de l'instable", "sociétés aléatoires ", "sociétés à risques" ...

Les grands thèmes étudiés par les chercheurs et enseignants ethnologues en France :

- les savoirs naturalistes, tant ceux qui sont attachés aux animaux qu'aux plantes marines et à la mer elle-même et à ses transformations ;
- les systèmes techniques d'exploitation de la mer, au sens le plus large : techniques de pêche et de navigation ;
- les modes d'appropriation des zones maritimes et du littoral, le droit et conflits d'usage ;
- les rapports sociaux : au travail les équipages, les relations interprofessionnelles, les relations interethniques,
- l'économie halieutique tout particulièrement : rémunération, prix des produits marins, ventes,
- les risques des métiers de la mer et les réponses et stratégies des communautés à ceux-ci : la sécurité, le sauvetage, la protection sociale et les organisations professionnelles (coopératives, syndicats), etc.,
- l'imaginaire des sociétés maritimes et les représentations religieuses des milieux marins, animaux et des sociétés maritimes elles-mêmes : cosmogonies, représentation symbolique ... mais aussi les pratiques rituelles et les croyances de ces sociétés.

On doit remarquer qu'en France comme dans bien des pays, les ethnologues se sont plutôt intéressés aux communautés de marins pêcheurs, les géographes à la marine de commerce et les historiens à la marine de guerre et de commerce. Une évolution est engagée car les historiens s'intéressent de plus en plus aux activités littorales : pêche, conchyliculture, tourisme et autres.

Les anthropologues travaillent auprès des membres des communautés maritimes en activité. Partout dans le monde, la pêche et la marine de commerce sont l'objet de profondes transformations techniques, économiques et sociales, effets de différentes formes d'applications de politiques nationales et internationales, de telle sorte qu'ils doivent s'intéresser tout particulièrement aux profonds

changements politiques et aux mutations socio-économiques des communautés maritimes ; quelques-uns ont orienté leurs recherches vers des études en anthropologie "active" (appliquée) pour diffuser l'idée que les connaissances scientifiques anthropologiques sont indispensables à acquérir par tous ceux, économistes, politiques, décideurs qui doivent travailler avec ces communautés maritimes en vue de développement économique, afin de modifier leurs pratiques fréquemment trop spécialisées en économie, en technologie et peut-être d'alerter les communautés en question sur leur avenir et même leur faciliter leur récupération des projets de "développement".

Les recherches en anthropologie maritime, fondées sur des enquêtes de terrain² : identification de **modèles** et de structures spécifiques communes aux pêcheurs, aux marins ont été développées dans trois cadres méthodologiques.

DES ÉTUDES ETHNOLOGIQUES SYSTÉMIQUES (SYSTÈME PÊCHE, COMMERCE, GUERRE)

Le système pêche peut être compris à l'échelle individuelle, à celle de la communauté ou du groupe professionnel. Ce qui forme système varie, précisément, aux ethnologues c'est là leur métier, de le découvrir, soit d'un individu à l'autre soit d'un "métier" (sens de groupes de pêcheurs) à l'autre, soit d'une communauté à l'autre.

Pour connaître le système-pêche en un lieu donné, à un moment donné, il faut connaître et analyser ce qu'aujourd'hui nous pouvons identifier comme des éléments de base : soit les pratiques d'identification, d'occupation, d'appropriation, d'exploitation, de transformation, de répartition, des milieux marins et littoraux, des espèces marines végétales et animales. Celles-ci sont différemment composées et structurées par chacun et par chaque groupe, suivant des logiques, toutes aussi variées.

Ont été mises en évidence les formes particulières des systèmes techniques de pêche, de navigation, de transformation du poisson etc, des systèmes sociaux, (équipages, métier, etc.) des institutions régissant de terre le travail et la vie en mer, l'Administration maritime, le droit maritime, des systèmes économiques, armement, commercialisation, etc.

Nous avons cru bon, dans un premier temps d'étudier de manière intensive ces systèmes-pêches et leurs processus de transformation puisqu'ils connaissent "partout" dans le monde des évolutions plus ou moins rapides. Nous nous sommes attachés à connaître et à comprendre ce qui semblait être les fondements des particularismes. Les idées que se font les gens des choses et d'eux-mêmes est indissociable de la manière dont les hommes entrent en relation avec ces choses et ces gens.

2. La seule particularité est que les ethnologues doivent pour pouvoir observer les marins embarquer à bord des embarcations de pêche et autres.

La complexité et la diversité morphologique et structurelle des systèmes-pêches ont ainsi pu être mis en évidence et en partie connues et cela dans plusieurs pays.

La diversité constatée des pratiques des marins, celle des groupes, des communautés dans une société donnée ; diversité qui n'est pas réductible à l'application d'un seul modèle, qui n'est dû ni, uniquement, à celle des milieux géographiques (littoraux, marins et sous-marins), à celle des milieux naturels (espèces marines), à celle des contextes historiques et sociaux. Les communautés de pêcheurs ont des pratiques originales, à terre et en mer, comparées à celles de leurs voisins les terriens et du fait de la vie en mer, à bord de navires. Ce qui va entendre imposer une distinction, en France par exemple, entre ceux que nous appelons (en France) les "gens de mer", qui vivent en mer une partie de leur vie – marins pêcheurs, marins de commerce et certains marins de guerre – et ceux qui vivent à terre de l'exploitation de certaines de ses ressources, sel, coquillages etc. mais dont la vie ne dépend pas de la mer elle-même.

La connaissance des règles de fonctionnement et de transformation, des logiques des systèmes permet de décoder les pratiques particulières aux pêcheurs (pêche, navigation, rémunération etc.) et de comprendre quelles sont les spécificités DES cultures maritimes : quelles sont les catégories de penser-d'agir (puisque inséparables), à quel ordre, codes, normes, se conforment les marins ?

DES ÉCHELLES À VARIER

Les systèmes sont identifiables à des échelles très variées. Les pêcheurs et les marins, par exemple, où qu'ils vivent aujourd'hui ne sont pas isolés, autonomes, nous devons donc connaître l'ensemble de ceux qui participent directement ou indirectement, matériellement, économiquement, symboliquement, au système-pêche, au fonctionnement et renouvellement des communautés. L'enquête est donc à mener auprès de tous les membres de catégories ou groupes reconnus comme élément dynamique du système.

L'enquête a lieu à des échelles différentes, individuelle, (point de départ), locale mais aussi régionale voir nationale et internationale selon les faits étudiés, (comment comprendre aujourd'hui la constitution des prix du poisson sans connaître comment ils sont établis pour la France à l'échelle européenne, pour certaines espèces internationalement : morue, thon).

COMPARATISME MODÉLISANT

Le troisième cadre au sein duquel s'est développée l'anthropologie maritime est celui du comparatisme maîtrisé. Il ne s'agit pas de comparer des objets, des pratiques... mais bien des systèmes. Il s'agit de comparer ce qui apparaît dans le comportement des marins, des membres de leurs familles, de leurs commu-

nautés, des sociétés, comme différents des modèles de la société globale des terriens et qui peuvent donc être identifiés comme des spécificités.

Certaines des formes des pratiques techniques, symboliques, sociales, des marins pêcheurs, certaines des institutions marines (coopératives, syndicat...), sont communes aux terriens car ces formes et institutions dépendent de l'évolution générale de la société terrienne et de celle de l'économie qui imposent ses cadres, ses symboles... plus vigoureusement qu'autrefois ; les formes sont communes, les référents sont différents.

Les relations entre les pêcheurs et leurs engins de pêche, par exemple, ne sont pas de même nature que celles qui sont établies entre les terriens et leurs outils quelque ils soient car les engins de pêche remplissent toujours des fonctions multiples : efficacité technique mais aussi sociale. Autre exemple, les relations qu'ont des pêcheurs bretons avec l'argent ; celui-ci leur sert à mettre en valeur à terre, au sein de la société des terriens, leurs qualités, leurs prouesses en mer, demeurant invisibles et ils l'utilisent de la même façon : acheter une belle maison, offrir à leurs femmes de quoi être élégante, etc. La forme est la même, le code de lecture différent.

L'ANTHROPOLOGIE MARITIME NE PEUT ÊTRE QUE PLURIDISCIPLINAIRE

L'anthropologie maritime est un champ récemment ouvert en France et n'a pas été de ce fait limitée dans un cadre strictement disciplinaire. La complexité des objets étudiés eux-mêmes exigent aussi la nécessité d'en connaître et comprendre les aspects économiques, politiques (nationale et internationale) et juridiques. Il est évident, mais cela est vrai pour des objets d'autres domaines, la connaissance scientifiques des conditions océanographiques biologiques et physiques.

Comment, en effet, comprendre la commercialisation du poisson, ou que cela soit dans le monde, aujourd'hui sans connaître la construction des marchés des produits marins ? Comment comprendre l'évolution des flottilles de pêches sans connaître le droit national et international des pêches et les nouveaux règlements nationaux et internationaux quant aux nouvelles frontières des zones de pêche ?

L'anthropologie est bien l'étude de l'évolution des pratiques des membres des sociétés maritimes, mais celles-ci, ils doivent, sans cesse les adapter aux changements économiques, politiques, économiques imposés par des pouvoirs locaux, nationaux ou internationaux. Nous étudions tout particulièrement ces stratégies, ces modes d'adaptation, ces conflits que détermine cette imposition, aujourd'hui presque mondialement généralisée, car ceux des pays dits en voie de développement sont violemment soumis à l'exploitation de leurs richesses marines, littorales par des sociétés économiquement et politiquement dominantes.

Ainsi au sein de la formation "Techniques et culture -Anthropologie maritime", nous nous sommes orientés vers l'étude pluridisciplinaire des sociétés mari-

times : recherches fondamentales mais aussi "recherches appliquées (selon une ancienne expression), dans la voie d'une anthropologie sociale, recherches anthropologiques dont les résultats : les connaissances devaient être des outils pour le développement social et économique des sociétés en question.

Recherches fondamentales

Les thèmes d'étude sont ceux qui ont été identifiés comme permettant de connaître et comprendre les spécificités des pratiques, pensées et culture des marins et des membres de leurs communautés ou sociétés.

CONSTITUTION DU STATUT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET SYMBOLIQUE DES PÊCHEURS ET MARINS

Comment et pourquoi devient-on marin, pêcheur ? Devenir marin pêcheur est un processus social, historique, puisqu'il n'y a pas de déterminisme ; la présence de la mer et de ressources marines ne transforment pas les gens en pêcheur, en marin. Des conditions techniques, sociales, économiques doivent être réunies pour que des habitants des terres deviennent marins, pêcheurs.

Dans certains pays, on devient pêcheur grâce à sa naissance dans un clan pêcheur (en Nouvelle-Calédonie), dans une caste de pêcheurs (Sri Lanka). En France et dans bien des pays, on devient pêcheur en acquérant un métier et un statut social. En France, on est pêcheur parce qu'on pratique la pêche en mer au sein d'une communauté et parce qu'on appartient à une catégorie sociale à part, celle des "inscrits maritimes" (depuis 1681).

Pour être pêcheur en France, pour vivre et travailler en mer, pour gagner sa vie et celle de sa famille en vendant le produit d'un travail – les produits marins, il faut apprendre le métier, appartenir à une communauté, en devenir membre. être marin, c'est aussi être terrien, appartenir à la société des terriens, à une société dont on dépend puisque la famille et une partie de la communauté vit à terre et puisque cette société est celle qui consomme, transforme, distribue les produits marins et leur donne "leur valeur sociale". Pour être pêcheur, en France, il faut être répertorié par l'Administration maritime et ainsi acquérir un statut social particulier ("l'inscrit" dépend de caisses retraites, allocations familiales, sécurité maladie différentes des autres citoyens) et une identité déterminée par la pratique du métier, l'appartenance à une communauté, à un groupe, par la place réelle – sociale et économique – et symbolique que la société globale leur donne.

Qui se rend compte aujourd'hui, en France, que le statut et la fonction de pêcheur est violemment attaquée par le développement de différentes idéologies nationalement développées (écologiste, patrimoniale...), d'autant plus que contrairement aux marins de commerce voici quelques années ils ne veulent pas "disparaître" et être remplacés par des fétiches nouveau genre.

Pourquoi en France les marins appartiennent à cette catégorie à part et pourquoi les marins pêcheurs, dans des contextes socio-économiques et politiques nouveaux, demeurent-ils dévalorisés et jugés comme des "prédateurs", des irresponsables, etc.

En étudiant les marins dans des régions comme l'Asie du Sud Est : Thaïlande, Indonésie, Birmanie, en Océanie, en Nouvelle-Guinée, nous avons constaté que les pêcheurs détenaient aussi des statuts divers mais souvent inférieur.

Nous avons donc entamé une vaste étude comparative entre ces sociétés pour mettre en évidence que le statut social des pêcheurs dépend de celui que la mer et ses ressources tiennent dans l'histoire sociale et économique d'un pays, d'une région et dans l'idéologie dominante. La mer est-elle une catégorie à part ou au contraire a-t-elle, elle L'exploitation de la mer fait-elle partie de l'économie globale du pays ou demeure-t-elle marginale, locale, régionale ? Ceci à fait l'objet d'une étude dont on ne peut ici, comme pour les autres éléments que présenter une des "clefs". L'exclusion des marins, des membres de leurs familles qui a pris des formes variées au cours des siècles est, en partie, décidée par une idéologie dominante et à ses modèles auxquels les marins ne purent et ne voulerent jamais se conformer. Les marins sont en relation étroite avec des "mondes et des animaux" que cette idéologie, profondément marquée par un christianisme a toujours ou rejeté ou tenter de "récupérer". Les marins vivent dans un monde contraire à celui du terrien-chrétien. Aujourd'hui, la mer acquiert une nouvelle valeur sociale et économique du fait du développement du tourisme, du sport ; les animaux marins entrent dans le paradis des animaux protégés ; aussi les pêcheurs, socialement exclus du "développement" économique, le sont aussi car leurs relations avec la mer et les animaux marins ne sont pas conformes à une nouvelle idolâtrie. Ils sont des "prédateurs, exploités, tueurs,...

Sans connaître les modèles idéologiques de la société globale terrienne (rares sont les sociétés maritimes) on ne peut comprendre les conditions de formation de clans, castes ou communautés de pêcheurs. Le statut des pêcheurs, des membres de leurs familles n'est pas indépendant de celui que tiennent la mer et les animaux marins au sein d'une société globale.

Les pêcheurs sont "à part", dans une société française (par exemple) que parce que les modèles structurant l'ensemble de leurs pratiques, leur statut social, sont différents de ceux des pratiques de leurs concitoyens terriens et que le partage de ces pratiques communes et la reconnaissance de celles-ci comme référents, les a fait exister en tant que catégorie ou communauté de pêcheurs. Ils ne sont "hors la loi" que lorsqu'une loi référence, ici celle des terriens, existe comme référence des membres de la société. L'évolution sociale des pêcheurs ne peut être comprise qu'à condition de ne pas les séparer des autres, croyant en une dynamique d'un isolat qui n'a jamais existé ; si des communautés de marins se sont constituées et demeurèrent encore en France, aucune société maritime ne s'est développée.

Si le statut des pêcheurs, en France, dépend de la manière dont c'est constitué dans une société globale une image – pêcheur-poisson, celui-ci dépend aus-

si de la logique qui a déterminé la constitution des pratiques même des marins en mer et rendu "à part" les gens de mer pour participer à la création de ce qu'on peut appeler "un ordre marin", technique, social, économique, symbolique.

Par quel processus social, économique voir politique des terriens deviennent, sont devenus marins ; l'une des clefs est le système d'acquisition des droits d'usage sur "des biens communs", la mer et les ressources marines, qui elles ont acquis une valeur sociale octroyée par la société globale.

SYSTÈME DE REPRÉSENTATION DE LA MER – LA MER IMAGINAIRE

Si nous n'avons jamais réduit les pratiques, même techniques, à leurs seules expressions – sous-entendu d'efficacité mécanique –, sans pour cela les exclure, nous avons acquis également une vaste connaissance des savoirs naturalistes des pêcheurs quant à la mer et à ses ressources. En effet, plusieurs d'entre nous ont largement ébauché l'étude des systèmes symboliques de représentation de la mer, des poissons et autres éléments marins, animal, végétaux, monstres, etc. :

- rituels de pêche, pêches rituelles et mythe de la mer,
- les sirènes : image de la mer et de la mort dans le monde occidental, rituels de pêche, pêches rituelles et la mer, domaine des morts
- la mer dans les mythes birmans et thaïlandais,
- la mer, un monde imaginaire pour les pêcheurs martiniquais et guadeloupéens.

Si "les paysages sont des créations humaines", la mer – nous ne parlons pas de la mer littorale – n'est un paysage que pour ceux qui l'occupent, l'exploitent et qui, pour cela, l'ont transformée en un lieu de travail et de vie. Nous nous appliquons à analyser comment les marins pêcheurs bretons (Quartier maritime de Lorient, Morbihan) et ceux de Saint-Pierre et Miquelon ont créé leurs lieux de travail – pêche et navigation – et de vie – à bord des embarcations – et ainsi se sont "appropriés et ont socialisé" la mer.

La mer – du fait de ses propriétés physico-chimiques – ne présente que de très rares traces visibles et permanentes de son occupation par les hommes : bouées, espars, balises, tourelles, phares en mer, lesquels ne sont présents qu'à l'approche du littoral pour permettre la navigation.

Comment les marins pêcheurs identifient les trois éléments constitutifs de la mer : le fond, le volume, la surface ?

- Le fond : qualité, topographie et habitats permanents des espèces sédentaires ou momentanés des espèces migratrices. Chaque pêcheur possède en mémoire – parfois un carnet de pêche la concrétise – un cadastre des fonds de la mer – zones de navigation et de pêche – bien différenciés, nommés.

- Le volume : qualités chimiques, couleur, transparence..., mais surtout physiques, courant et marée (flux ou jusant) et habitat des espèces pélagiques.
- La surface : en constante mobilité et transformation, c'est une "création" pour les pêcheurs puisque selon sa forme, la qualité de ses mouvements, la vitesse de ses transformations, etc., les hommes agissent et doivent réagir différemment ; les marins "lisent" la mer – en même temps qu'ils "lisent" le ciel et les éléments atmosphériques (vent, pluie...) – afin de conformer leur comportement, celui du bateau et des engins de pêche, aux états et variations constantes de ceux-ci

Grâce à leurs pratiques (techniques et rituelles), les marins pêcheurs créent donc leur "paysage", mais celui-ci, contrairement aux paysages terrestres, est invisible aux autres. En mer, l'absence de tout élément humain permet à chacun de créer "un paysage".

Les "terriens" ne comprennent pas les particularismes des pratiques et des pensées des marins. Pour mieux en reconnaître les spécificités, nous nous sommes intéressés, tout naturellement, aux écrits sur les marins pêcheurs. Cette littérature est très variée quant à sa nature. Elle fournit non seulement des données "objectives", mais elle permet surtout de saisir comment les "terriens" se représentent ces "êtres" qui ont "dans les veines de l'eau de mer à la place de sang". Il ne peut en être autrement, de l'avis de plusieurs auteurs, car pour pouvoir vivre en mer, avec la mer... il faut en être issu, être "marin", étymologiquement "de la mer".

APPROPRIATION ET USAGE – VALEUR SOCIALE DES PRODUITS MARINS

Les marins et les pêcheurs ont socialisé la mer et ses ressources ; en pêchant celles-ci ils les ont transformées en produits. Ils ont de la mer fait un moyen de navigation et de transport et des ressources des biens alimentaires de consommation. Les marins occupent, exploitent, s'approprient de manière privée et/ou communautaire, la mer et ses ressources. De la mer, ils ont fait leur territoire puisque celle-ci n'appartient qu'à l'Etat riverain et qu'ils ont, en France l'exclusivité de l'exploitation commerciale des produits marins.

La mer et les ressources marines n'ont de valeur qu'en puissance pour l'Etat. Ce sont les marins, les pêcheurs qui par l'usage qu'ils ont appris à en "faire" vont leur en attribuer une, valeur économique et sociale ; valeur d'usage uniquement mais aussi d'échange par exemple – on s'échange des zones de pêche entre pêcheurs, on en hérite, etc. Une maison, un champ conservent, inexploités une valeur – la tenure foncière – inutilisée la mer n'a qu'une valeur qu'en fonction de ce que l'on connaît qu'elle possède comme futures richesses. Il n'est pas étonnant que la manière dont cet usage est acquis, transmis, pratiqué, oublié, perdu soit une des clefs de compréhension de certains des modèles de vie des marins.

L'un des fondements de la constitution du métier de pêcheur est donc le mode de transmission de ce qui fut pendant longtemps leur principal patrimoine

– les techniques = connaissances et outils d'accès aux ressources. Chaque communauté a des règles sociales d'appropriation des zones de pêche, règles qui vont différées aussi selon les espèces pêchées – sédentaires ou migratrices – selon les engins utilisés – fixes ou mobiles. Ces règles sont aussi celles dont dépend l'organisation sociale du travail des différentes activités en mer et à terre.

Des terriens croient que les pêcheurs le sont de père en fils par atavisme. Les pêcheurs quels qu'ils soient "côtiers", pêche au large, patron ou matelot, ont (tout change depuis plusieurs années) établi des relations particulières avec leurs fils, ou celui qui ferait fonction de – neveu ou futur gendre – car il s'agit de lui transmettre ses outils de travail matérialisés parfois par les cartes de pêches ou des carnets, mais le plus souvent uniquement par l'expérience partagée à bord du même bateau. Le métier – le droit d'usage – ne peut s'apprendre qu'à bord, en mer, en regardant, écoutant, agissant. L'école sera indispensable tout particulièrement pour l'acquisition des connaissances de l'outillage de plus en plus sophistiqué qui est utilisé.

Les études sur la constitution et les modes de transmission de ce patrimoine marin et surtout l'étude de son évolution aujourd'hui, où le "métier fout le camp", permettent de déceler l'une des références essentielles à la vie des communautés de pêcheurs. *Les conditions sociales et économiques de la formation de l'usage de la mer* n'est pas qu'une clef pour comprendre la structure du modèle de ce système – appropriation des ressources marines – mais bien aussi une de celles pour analyser d'autres systèmes comme le statut social et économique du pêcheur caractérisé par la "flexibilité". Pour comprendre l'évolution des processus de pêche, les stratégies des pêcheurs, l'organisation de leur vie à terre, etc., et aujourd'hui certains aspects de ce qu'on appelle de manière générale "la crise de la pêche" telle qu'elle se développe dans plusieurs pays et les stratégies d'adaptation des pêcheurs.

Si les pêcheurs se sont approprié par l'usage la mer pour accéder aux "richesses" cependant, comme nous le remarquons, c'est bien parce que ces richesses ont une valeur économique et sociale depuis toujours octroyée en partie par ceux qui contrôlent l'accès à la mer et aux ressources. Les conditions d'accès ont évolué, mais elles ont toujours été réglementées. Les marins n'accèdent à la mer, aujourd'hui, (hier l'accès était contrôlé par des individus – seigneurs, évêques etc) que contrôlés par l'Etat, l'Administration maritime, des instances professionnelles locales – prud'homies par exemple – des instances internationales.

Il n'y a pas un libre accès aux ressources et cela d'autant moins que ces ressources commercialisées sont appropriées en puissance par ceux qui les achètent pour les transformer et les revendre. Les pêcheurs ne pêchent que ce qui a une valeur commerciale ; si celle-ci évolue à eux de s'adapter (comme le disait un ingénieur des pêches à qui la question était posée, et les pêcheurs que vont-ils faire face à l'abolition des frontières : "s'adapter comme d'habitude"). Sinon pourquoi depuis quatre ou cinq ans les chalutiers de pêche au large, Boulonnais

et Lorientais, concentrent-ils tous leurs efforts sur les poissons de grande profondeur ? De ceux-ci les mareyeurs ont fait un produit bon à manger afin de pouvoir poursuivre leurs activités faute de poisson "traditionnels", lieu noir, cabillaud, merlu, dont les bancs ont été appauvris par les pêcheurs mais surtout par ceux qui vendent le poisson, les maîtres les commerçants et industriels. Les pêcheurs ne vont en mer que pour gagner leur vie et les variations des prix d'achat des produits marins déterminent leurs rémunérations. La ressource est appropriée de manière privée en réalité par les distributeurs ; il est pour la continuité d'un commerce profitable, contrôlé par les instances politiques nationales et internationales, en France, la Communauté européenne.

Droit d'usage, contrôle économique et politique de la mer et leur évolution, dépendent du comment est constituée la valeur économique de ce qui n'est plus une ressource, mais un produit – les produits marins au sein de systèmes économiques nationaux et internationaux puisque les produits marins sont depuis toujours, mais désormais de manière plus générale, un élément important d'un commerce international des produits agro-alimentaires.

Pour comprendre le statut des marins, des pêcheurs, et donc leurs pratiques en mer et à terre ainsi que leur évolution, il faut renoncer à parler de conditions naturelles de pêche et de ressources naturelles mais de conditions économiques et politiques d'exploitation, de produits marins. Le vocabulaire n'est pas neutre ; les réalités sociales sont différentes. Vouloir continuer à parler de ressources quand on traite de produits est un choix politique et économique car détermine en partie le raisonnement à propos de. La pêche n'est pas une prédation, le prélèvement d'une ressource naturelle ; la pêche est une production, l'exploitation de produits marins et celui aussi de gens soumis aux exigences du commerce et des commerçants.

La valeur sociale des produits marins est constituée par les consommateurs, les distributeurs, les peuples. La valeur symbolique et culturelle des produits marins a évolué d'hier à aujourd'hui et donc leur consommation et les modes de consommation.

CONTRAINTES NATURELLES = CONTRAINTES SOCIALES – GESTION SOCIALE DE L'INSTABLE

Dans certaines sociétés, comme dans la société française par exemple, on parle de contraintes naturelles d'exploitation de la mer. La notion de contrainte est une création sociale donc relative. Les contraintes auxquelles se confronteraient les pêcheurs sont : l'imprévisibilité de passages des bancs de poissons, celle des résultats des "marées", "campagnes", celles des conditions atmosphériques et enfin les aléas techniques étant donné la fréquence des incidents et accidents en cours de pêche.

La mer et les ressources présentent des caractéristiques naturelles, physiques, chimiques et biologiques, particulières, originales, qui ont déterminé un

certain nombre de réponses techniques : la création de principes originaux de capture des animaux marins par exemple, le filet maillant, la forme des embarcations.

Ces caractéristiques sont transformées en contraintes – faits sociaux – suivant un processus économique, social et politique. Les caractéristiques naturelles – celles de la vie des espèces marines – ne correspondent pas aux logiques des modes d'exploitation mise en place par les communautés maritimes, à elles imposées puisque devant travailler pour répondre aux exigences des modes de valorisation de leur produit, soit la commercialisation et les modes de consommation, aujourd'hui ceux d'un régime économique dit "libéral".

Quand la mise en valeur des espèces marines est différente, l'irrégularité de la venue et du séjour des bancs de poisson n'est pas identifiée comme contraintes mais comme irrégularité et les pêcheurs, comme c'est le cas dans certains pays où certaines espèces ne sont pêchées que pour être consommées localement, ne chercheraient pas à contourner ces contraintes par des pratiques, comme celles de nos pêcheurs, soit un rythme du travail, un rythme des marées, une frontière de plus en plus étroite entre la sécurité et le risque en mer et La mer et "ses contraintes" ne sont responsables d'aucune des spécificités des conditions de vie des marins. La tempête, le mauvais temps, par exemple, ne rendent la pêche, dangereuse et aléatoire que parce que les pêcheurs doivent aller en mer car travaillant au sein d'un système socio-économique qui détermine un mode de rémunération et faute de sortie en mer, ils ne gagnent rien ; combien de pêcheurs sont dits aventureux que parce que la nécessité de gagner de quoi vivre, de rembourser des dettes, imposent de sortir pêcher. Contraintes ici, conditions d'exploitation là ! Les contraintes sont des créations sociales et culturelles comme le sont nos manières d'agir. Les pratiques des pêcheurs sont structurées autour de l'obligation, (pour vivre et faire vivre les familles), dans des conditions dites "naturelles" particulières, contraintes ici, de transformer des ressources dites incontrôlables, aléatoires, instables en un produit qui puisse participer à une certaine économie de marché dite "libérale". Plusieurs pays savent produire certaines espèces – le homard au Québec – savent transformer certaines espèces marines en bien stockables ; mais d'autres doivent faire subir aux pêcheurs ce qu'on veut appeler des aléas "naturelles", ceux des marchés : organisation du travail en mer, modes de rémunération, relations concurrentielles, individualisme "naturelle", etc.

À cette gestion de l'instable correspondent des modèles structurés autour de ce qu'on appelle la liberté (accès à la mer, travail, gestion du temps, etc.) et qui est "l'idéalisation" de règles les plus rigoureusement appliquées et reproduites par la société.

Une anthropologie maritime active

La méthode anthropologique permet de mettre en évidence les modèles, les "clefs" de fonctionnement et d'évolution de systèmes quels qu'ils soient. Ces

hypothèses ou ces connaissances vont être utiles pour développer des études complémentaires aux recherches fondamentales tout particulièrement les projets de développement technique et économique tels qu'ils sont encore introduits dans différentes communautés de pêcheurs.

DÉCIDEURS POLITIQUE ET COMMUNAUTÉS MARINES

Un vaste domaine est étudié afin de comprendre les stratégies que doivent suivre les communautés de pêcheurs soumises à des plans de développement nationaux, voire internationaux. Dans certains pays, on appelle "plan de développement" des pêches, des projets de transformation technique, économiques, le plus souvent construits par des personnes ou organismes "spécialisées", membres ou non de la société à laquelle on doit les appliquer. Les motivations "déclarées" de ces projets sont toujours "d'améliorer" "la rentabilité" de ces pêches, de réguler la pêche aux possibilités "naturelles" etc.

Dans les autres pays, comme en France, on ne parle pas de plans de développement mais de "plans de relance", de reconversion, alors qu'en réalité, il s'agit, de plus en plus souvent, aujourd'hui, de projets de même nature. La nécessité pour les pouvoirs publics des pays, régions, de transformer leur production halieutique pour sa meilleure insertion dans l'économie nationale laquelle est de plus en plus vigoureusement soumise à l'application des politiques économiques de concentration capitaliste et sa principale conséquence la concurrence.

Plans de relance et plans de développement doivent donc être rapidement appliqués ; les décideurs se sont souvent heurtés aux acteurs qui avec différents moyens soit se "réapproprient" ces projets, soit tentent de les contourner ou de les éviter.

INSTANCES POLITIQUES, SCIENTIFIQUES ... ET LES PROFESSIONNELS

Aujourd'hui, les pêcheurs se considèrent "exclus" des instances de prises de décision et les acteurs scientifiques, ne semblent pas satisfaits de la manière dont ces projets, auxquels ils ont collaboré, sont faits et appliqués car ils évaluent que des contradictions existent entre le travail qu'ils effectuent les moyens mis en œuvre pour les appliquer et les résultats.

Si certaines données sont prises en compte ce sont le plus souvent des données océanographiques, biologiques, des données sociales soit générales, soit locales mais rendues générales, des données économiques, qui permettent d'établir des modèles bio-économiques "avant" et "après".

Nous ne pouvons constater que la plupart de ces projets de transformation des pêches, quelque en soient les motivations "déclarées" sont mis en place dans une ignorance, variable, des conditions de vie, de tous ceux qui sont des acteurs de cette production halieutique, pêcheurs, membres des communautés

et que les réalités sociales sont fortement simplifiées, gauchies, que complexité et diversité sont définitivement éliminées ainsi que des pans entiers de ce qui constitue l'histoire et la vie des gens.

Seule une collaboration (ne parlons pas d'interdisciplinarité) entre ethnologues, sociologues, économistes et biologistes, dans des conditions variables selon les conditions et nécessités du "terrain" peut faire avancer les recherches fondamentales et leur usage par des "décideurs" qui n'ont pas pour seule fonction une meilleure application de projets politiques nationaux mais qui pensent que transformation, évolution ne signifient pas automatiquement l'élimination de groupes professionnels au seul profit de quelques-uns souvent devenus "décideurs".

Les études réalisées par les anthropologues des sociétés maritimes de l'équipe Techniques et culture participent à l'avancée scientifique des connaissances dans ce domaine, l'anthropologie maritime. En outre, ces chercheurs veulent affirmer que ces connaissances sont indispensables pour comprendre l'ingérence actuelle de plus en plus forte des programmes politiques et économiques, tels imposés à des communautés habituées à gérer leur exploitation de la mer, leurs communautés sans pour autant vivre hors les sociétés globales. Ces connaissances peuvent parfois, appropriées par les communautés de pêcheurs, leurs permettre de répondre à ces programmes dont les fonctions ne sont pas toujours l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. La disparition de plusieurs communautés de pêcheurs, au bénéfice du développement d'intérêts privés d'entreprises souvent internationales, en est la preuve et cela parfois au nom de la protection des ressources marines.

* Directeur de recherche CNRS, Directeur de l'équipe CNRS/MNHN "Techniques et culture Anthropologie maritime", (CNRS 27 rue Paul Bert 94204 Ivry sur Seine) <alietteg@mnhn.fr>

Éléments bibliographiques

CORBIN, Alain. *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840*. Paris: Aubier éd., 1988; 411 p.

GEISTDOERFER, Alette. *Pêcheurs Acadiens Pêcheurs Madelinots Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*, Paris, éd. CNRS, 1987; 500 p.

GEISTDOERFER, Alette. "Femmes de pêcheurs - Les travailleuses de la mer - Des femmes dans l'action". In: *Cahier*, n° 4 du CCSTI. Lorient, 1996; 75 p.

GEISTDOERFER, Alette. "La mer coule dans leurs veines - Les marins pêcheurs, de la race des insoumis !". In: *Bulletin de Psychologie*. Paris, janvier 1998; 651-668.

GEISTDOERFER, A.; IVANOFF, J. et LEBLIC, I. (éd.): *"Imagi-mer Créations fantastiques et créations mythiques"*. In: *Actes du colloque Imagi-mer CETMA-Anthropologie maritime*, Paris, éd. Kétos CETMA Anthropologie maritime, 2002; 428 p.

GEISTDOERFER, A.; IVANOFF, J. et MATRAS-GUIN, J. (éd.): *La mer dévorée Le poisson bon à manger Le poisson bon à penser*. Collection Kétos. Paris: CETMA-Anthropologie maritime, 2003; 290 p.

Geistdoerfer, Alette: L'anthropologie maritime: un domaine en évolution: hors cadre traditionnel...

LE BOUËDEC, G.; GEISTDOERFER, A.; PLOUX, F. et CÉRINO, C. (éd): *Entre terre et mer Sociétés littorales et pluriactivités (XVe-XXe siècles)*. Rennes: Presses de l'université de Rennes. 2004; 550 p.

LES SOCIÉTÉS DE PÊCHEURS. *Anthropologie et Sociétés*, v.5, n°1, Québec: Univ. Laval, 1981; 253 p.

RÔLES ET REPRÉSENTATIONS DE LA MER. *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien (ASEMI)*, vol. XIV, 3-4. 1983; 273 p.